

ADAUQAR-CA-19-02-08

Procès-verbal de la réunion du 8 février 2019 du conseil d'administration de l'Association des aînés et des aînées de l'UQAR, tenue à 9h 30 , au D-325 de l'Université du Québec à Rimouski.

PRÉSENCES :

Normand Pelletier, président

Richard Gauthier, vice-président

Gérard Mercure, secrétaire

Cécile Corbin, administratrice

Pierre Laplante, représentant de l'ARRUQAR

Absence motivée :

Louise Bolduc, représentante de l'UQAR

Après constatation du quorum, la séance est ouverte à 9 h 34.

1- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution CA –19-02–08-001

Sur proposition dument appuyée, l'ordre du jour suivant est adopté

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Procès-verbal du 14 décembre 2018
 - 2.1 Adoption
 - 2.2 Affaires en découlant
3. Correspondance
4. Nouvelle appellation
5. Rapport des comités et du projet Musclez vos méninges
 - 5.1 CAF Rimouski
 - 5.2 CAF Rivière-du-Loup
 - 5.3 Projet Musclez vos méninges

6. Entente avec la CS des Phares

7. Divers

7.1 Versement contribution – Accueil et intégration BSL

7.2 AGA

7.3 Offre de Yvan Gagné

7.4 Focus groupe / Maison des aînés

7.5 Lecture d'une lettre (annexe)

8. Date et heure de la prochaine réunion

2- PROCÈS-VERBAL DU 14 DÉCEMBRE 2018

2.1 Adoption

Résolution CA-18-02-20-002

Sur proposition dument appuyée, le procès-verbal du 14 décembre 2018 est adopté.

2.2 Affaires en découlant

Rien à signaler.

3- CORRESPONDANCE

Document d'information sur le programme Nouveaux Horizons pour les aînés (PNHA) du fédéral dont l'offre de « petites subventions » de 5 000 \$.

Lettre de la Ville de Rimouski invitant les membres de l'ADAUQAR à son programme de visites guidées de son nouveau Complexe sportif Desjardins. Comme toutes les places sont déjà réservées, il n'y a pas lieu de faire suivre l'invitation aux membres.

4- NOUVELLE APPELLATION

Les membres présents expriment leur préférence personnelle. Des noms proposés, ressortent ADAUQAR, Savoir actif et Savoir plus. Les membres présents procèdent au vote. Le choix se porte sur « Association pour le développement des aînés et aînées à l'UQAR. 4 votes pour, 1 contre. Normand enregistre sa dissidence sur ce choix. Ce choix devra être approuvé en assemblée générale spéciale. Un changement de nom comporte aussi des modifications au logo, à la correspondance, aux documents administratifs et aux règlements généraux, changements dont il faudra aussi tenir compte et auxquels il faudra donner suite.

5- RAPPORTS DES COMITÉS

5.1 CAF de Rimouski

Pour la session d'hiver 2019, 246 personnes sont inscrites, à ce jour. Danielle D'Astous a laissé le comité. Richard demeure représentant du CA sur le comité. Kurt Vignola a joint le comité.

5.2 CAF de Rivière-du-Loup

Les membres du comité de Rivière-du-Loup ont formulé par écrit une demande de participation à une formation. Ils demandent que les coûts soient assumés par l'ADAUQAR. Pierre en tant que trésorier est d'accord. Un bilan complet des coûts de notre présence à RDL devra être fourni pour l'Assemblée générale.

Réponse favorable à la lettre du comité : l'ADAUQAR payera une activité par personne, activité qui sera donnée à partir de 2019 à l'hiver ou à l'automne 2020.

5.3 Musclez vos méninges

C'est la deuxième tranche ou deuxième session sur trois ans. 17 ou 18 groupes sont en marche. Cela correspond aux objectifs prévus et la satisfaction est élevée. Un bénéfice net de 4 613 \$ est prévu, ce montant sera gardé comme coussin afin de parer aux imprévus si nécessaire.

6- ENTENTE AVEC LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

Normand confirme la signature de l'entente avec la CS des Phares. C'est la première présence de l'ADAUQAR à la commission scolaire pour l'offre de cours destinés à la formation des aînés. Les critères d'admission sont ceux de la commission.

7- DIVERS

7.1 Versement contribution – Accueil et intégration BSL

L'ADAUQAR projette d'organiser une conférence sur les immigrants. Mario Bélanger, l'un des initiateurs de cette activité propose que les profits de cette conférence, fruit de la contribution volontaire des auditeurs, soient remis à l'organisme Accueil et intégration Bas-Saint-Laurent. Le CA accepte cette proposition.

7.2 Date de l'AGA

La date est fixée au 22 mai en après-midi.

7.3 Offre d'Yvan Gagné

M. Yvan Gagné devra assister à l'AGA et se présenter au poste d'administrateur.

7.4 Focus groupe / Maison des aînés

Le président informe le conseil de l'étude que propose un groupe d'étudiants de l'université en collaboration avec la Ville de Rimouski pour juger de la faisabilité et de la pertinence d'une maison des aînés à Rimouski. L'ADAUQAR est invitée à participer à une de ses deux rencontres du 22 février ou du 8 mars 2019.

7.5 Lecture d'une lettre

Normand Pelletier fait lecture de la lettre qu'il a adressée aux membres du conseil d'administration. La lettre est déposée en annexe à ce procès-verbal.

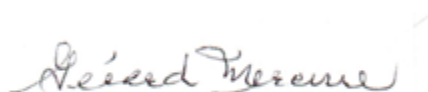
8- DATE ET HEURE DE LA PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion se tiendra le 26 avril 2019 à 9 h 30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.



Normand Pelletier, président



Gérard Mercure, secrétaire

Rimouski, 4 février 2019

Aux membres du conseil d'administration de l'ADAUQAR

Lors de la rencontre du conseil d'administration en date du 18 décembre, monsieur Pierre Laplante a décidé de protester en expliquant par écrit ses motifs pour sa démission comme trésorier et secrétaire par intérim.

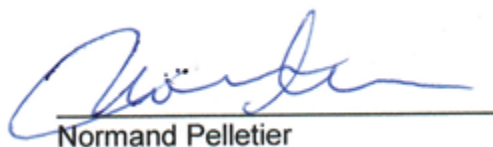
Après mûre réflexion, je ne pouvais garder sous silence ses accusations et j'ai décidé de vous faire part de ma réaction à ces propos que je considère injustifiées et inacceptables. Cette lettre fait preuve d'arrogance et de mépris à mon égard. Je ne laisserai personne mettre en doute mon intégrité, ma crédibilité et ma capacité à assumer mon rôle au sein de l'association.

J'ai démontré, au cours de toutes les années que je suis un gars d'équipe, rassembleur et respectueux des personnes bénévoles, des membres et des participants aux activités de l'ADAUQAR.

Je suis fier des réalisations et du travail accompli à ce jour en collaboration avec les autres bénévoles et je considère y avoir participé activement.

Je n'ai pas de leçon à recevoir de quiconque quant à l'implication et l'engagement d'un bénévole au service de la clientèle des 50 ans et plus.

Je ne peux tolérer un tel comportement qui vise à discréditer le fonctionnement du conseil d'administration que je dirige. Je vous informe que je vais terminer mon mandat actuel avec la tenue de l'assemblée annuelle. Par après, je ferai connaître ma décision définitive quant à mon avenir au sein de l'association. Vous n'aurez pas à consulter nos statuts et règlements pour en connaître la portée.



Normand Pelletier